

**Politique de prêt des équipements**  
**Laboratoire de métrologie & Laboratoire Géodésie-GPS**

Contexte de location	Coût	Assurance
Un cours GMT	Gratuit	Les assurances UL couvrent les appareils
Un cours non GMT	Selon entente avec la direction	Les assurances UL couvrent les appareils
Projet de recherche UL dont un professeur GMT fait partie.	Gratuit	Les assurances UL couvrent les appareils
Projet de recherche UL dont un professeur FFGG fait partie.	Selon grille tarifaire (moitié prix) Coût minimum 50 \$	Les assurances UL couvrent les appareils
Projet de recherche UL où aucun professeur GMT-FFGG n'en fait partie.	Selon grille tarifaire Coût minimum 50 \$	Les assurances UL couvrent les appareils
Pour des utilisations complémentaires à la formation des étudiants GMT (ex. : TP d'admission à l'OAGQ).	1 <sup>re</sup> fois gratuite Les suivantes : 30 \$/équip. ou 50 \$/combo	Les assurances UL ne couvrent pas. Alors responsabilité de l'étudiant de démontrer qu'il possède des assurances privées
Projet externe UL	Aucun prêt possible	-
Externe UL pour des appareils qui ne sont plus disponibles sur le marché ou services spécialisés non offerts par des entreprises privées.	Selon grille tarifaire Coût minimum 100 \$	Aux frais et responsabilités de l'emprunteur qui doit valider avec ses assurances privées.

**Comment emprunter**

Faire sa demande par écrit à [pret-metrologie@ffgg.ulaval.ca](mailto:pret-metrologie@ffgg.ulaval.ca). S'informer auprès de ses assurances s'il y a lieu. Signer l'entente de prêt au comptoir du laboratoire. Les frais applicables doivent être payés en argent ou par chèque (à l'ordre de *Université Laval*).

**Gestion des priorités lors de réservation**

Les cours sur les plages horaires prévues ont priorité. Si des étudiants doivent réserver dans le cadre de leur cours en dehors des plages horaires du cours, alors ils doivent réserver, minimum une semaine à l'avance. Après ce délai, on ne pourra pas garantir la disponibilité des équipements. Pour des utilisations faites en dehors des cours (que ce soit des étudiants, professionnels ou chercheurs), les réservations devront se faire au maximum une semaine à l'avance.

**En cas de bris, vol ou perte**

Tous bris, vol ou perte doit être rapporté à [pret-metrologie@ffgg.ulaval.ca](mailto:pret-metrologie@ffgg.ulaval.ca) le plus tôt possible. En cas de vol, perte ou lorsque le bris résulte d'une utilisation jugée inadéquate, l'emprunteur doit rembourser le coût de réparation ou de rachat de l'équipement s'il est inférieur à 500 \$ ou la franchise si la valeur de l'équipement ou de rachat est de plus de 500 \$.